

Amazon : un gigantesque projet d'entrepôt secoue l'agglomération rouennaise

PAR AMÉLIE POINSSOT
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2021



Distribution des tracts contre «Amazon et son monde» dans le centre de Rouen. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

Ce devrait être le huitième entrepôt Amazon de France, et l'un des plus vastes. À Petit-Couronne, un site dédié à l'e-commerce se prépare sur les lieux d'une ancienne raffinerie. Mais dans l'agglomération, tout le monde ne l'entend pas de cette oreille.

Petit-Couronne, Rouen (Seine-Maritime). – À l'horizon, les nuages se confondent avec la fumée des cheminées d'usine. Sous le ciel chargé d'humidité, pas une âme qui vive. Seuls des poids lourds circulent sur la grande voie qui longe la Seine, ponctuée de panneaux «Risques industriels» indiquant les gestes à suivre en cas d'alerte.

Nous sommes dans l'agglomération rouennaise, commune de Petit-Couronne. Dans les environs, on compte 26 usines classées Seveso, dont 14 «seuil haut», c'est-à-dire présentant un risque majeur. C'est ici, à côté d'une usine Butagaz et à quelques centaines de mètres de jardins ouvriers, qu'un entrepôt Amazon devrait sortir de terre.

Sur le panneau du permis de construire, cependant, aucune mention n'est faite du numéro un de l'e-commerce, qui a pour habitude d'avancer masqué, derrière une succession de sociétés. C'est l'intermédiaire Gazeley, promoteur d'immobilier logistique appartenant au géant singapourien GLP, qui va exploiter le site. Riverains et riveraines ont appris le projet par **un article** paru dans le quotidien local *Paris-Normandie* en septembre 2020, quatre jours avant la clôture de l'enquête publique.

Joint par Mediapart, Amazon assume sa discrétion, ne venant ni confirmer ni infirmer être engagé dans l'exploitation du futur entrepôt. «*Au-delà de l'entreprise en elle-même, Amazon est devenu un sujet politique*», reconnaît-on du côté de la communication de l'entreprise, qui évoque une campagne précédente contre son activité.

Pour l'heure, le site n'est qu'un immense terrain vague, grand comme le Stade de France. Mais des travaux ont commencé: l'on distingue au loin des pelleuses qui s'activent. Un camion-benne chargé de gravats sort des lieux.



Panneau du permis de construire attribué à la société Gazeley pour l'installation du futur entrepôt, sur le site de l'ancienne raffinerie Petroplus, à Petit-Couronne. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

Jusqu'en 2013, il y avait là une raffinerie: Petroplus – et avant elle, celle de la Shell. Le sous-sol est plein d'hydrocarbures. La société Valgo, actuelle propriétaire du terrain, a commencé la «dépollution» du site. Un chantier considérable qui a déjà fait parler de lui: pour recouvrir les sols, les déchets du chantier du Grand Paris ont échoué là, jusqu'à ce que les pouvoirs publics se rendent compte qu'ils étaient eux-mêmes pollués... L'entreprise s'est ainsi vu infliger début novembre **une amende de 15000 euros** pour avoir utilisé des déchets dangereux.

Mais au-delà de la difficulté à reconverter un site en pleine zone industrielle, l'installation du géant de la logistique soulève tout un tas de questions. «*Amazon ne sera pas plus propre que ses prédécesseurs. Il y aura plus de 2000 allers-retours de véhicules chaque jour, pour une distribution de quelque 330000 colis quotidiens*», souligne François Vaillant, membre de l'association Stop Amazon 76.

«*C'est une pollution qui est moins visible que les fumées des usines, c'est pourquoi beaucoup ne se rendent pas compte de l'impact d'une telle*

installation..., ajoute Brigitte Sellier, elle aussi membre de l'association. *Le site de Petroplus comme zone à défendre, c'est sûr que cela ne fait pas rêver!*»

61 quais de chargement pour les poids lourds

L'impact de cet entrepôt serait pourtant colossal. Destiné à couvrir toute la partie nord-ouest de l'Hexagone, il fonctionnerait, selon l'autorisation préfectorale que Mediapart a pu consulter, sept jours sur sept et 24 heures sur 24. Il ne compterait pas moins de 61 quais destinés au chargement et au déchargement des poids lourds. Le volume de l'activité ne laisse pas trop planer de doute: seule une entreprise de la taille d'Amazon peut se trouver derrière un tel projet.

François et Brigitte, tous deux jeunes retraités, tentent de sensibiliser l'opinion publique sur le sujet. Nous les retrouvons un après-midi aux abords de la station de métro Théâtre-des-Arts, dans le centre de Rouen, vêtus de pancartes «*Amazon et son monde: non merci*». Depuis fin septembre, ils sont là, chaque mercredi, tracts au bout des bras, pour interpeller habitantes et habitants. La conversation s'enclenche facilement.

«*Moi, je boycotte Amazon. Le problème, c'est le monopole*», leur dit une dame attendant son bus. «*C'est bien ce que vous faites. Force et courage!*», lance un jeune homme pressé. «*C'est une entreprise qui a profité de la pandémie... C'est dommage de voir le petit commerce qui s'effondre*», soupire une autre passante. La plupart des personnes ne prennent pas le temps de s'arrêter. Mais rares sont celles qui contestent leur action.



François Vaillant (Stop Amazon 76) distribue des tracts contre «Amazon et son monde» dans le centre de Rouen. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

«*Le drame, c'est qu'Amazon est bien pratique*, souligne François. *L'idée est de faire prendre conscience aux gens de ce que cela crée: c'est un monde où l'on ne se rencontre plus, où l'on fait ses*

courses sans voir personne. Et c'est un monde qui détruit de l'emploi: un nouvel emploi chez Amazon, c'est trois ou quatre emplois supprimés ailleurs...»

Cet ancien cadre éducatif s'appuie notamment sur des chiffres avancés par le député La République en marche et ancien secrétaire d'État au numérique Mounir Mahjoubi, lequel indiquait, **dans une note réalisée en 2019**, que 7900 emplois avaient été détruits en France par la firme fondée par Jeff Bezos au cours de l'année 2018. Pour un emploi chez Amazon, le commerce de proximité perd 2,2 emplois, concluait l'élus macroniste.

D'autres travaux vont plus loin: les économistes Florence Mouradian (Organisation de coopération et de développement économiques) et Ano Kuhanathan (ancien d'Axa et d'Ey-Parthenon) ont montré, dans **une étude** réalisée en 2020 pour le cabinet Kavala Capital, que le recours au commerce en ligne avait engendré plus de 80000 destructions nettes d'emplois entre 2009 et 2018 dans le secteur du commerce non alimentaire.

De fait, le futur entrepôt de Petit-Couronne, d'une superficie de 160000 mètres carrés répartis sur trois niveaux, ne créera que 800 emplois dans les périodes d'activité «normale», selon les chiffres avancés par le maire socialiste de la commune, Joël Bigot. D'après l'autorisation préfectorale, les deux étages de l'entrepôt seront entièrement robotisés. Quant à la distribution des colis, elle est en grande partie assurée par des sous-traitants, aux conditions de travail discutables.

C'est ce qui interpelle Laura Thieblemont, assistante sociale dans le département, membre elle aussi de Stop Amazon 76 et des Amis de la Terre. «*Dans le cadre de mon travail, j'ai vu des personnes gicler de l'agence de livraison de Saint-Étienne-du-Rouvray [qui a ouvert il y a un an pour l'acheminement en bout de chaîne des produits Amazon dans la région—ndlr]. Des gens qu'on a fait travailler 16 à 17 heures par jour, y compris samedi et dimanche, et qui n'ont même pas droit ensuite aux indemnités de Pôle emploi...»*

À Rouen, plusieurs collectifs ont rejoint les rangs de l'opposition à Amazon: Extinction Rebellion, Attac, Alternatiba, France Nature Environnement... Par beau temps, ils ont dessiné dans la ville des messages à la craie pour alerter sur l'arrivée du géant du commerce en ligne. Non sans une pointe d'humour. «*Le père Noël n'est pas une ordure, il n'achète pas sur Amazon*», disait l'un de ces messages.



Sur le site du futur entrepôt, à Petit-Couronne. Des camions bennes dégagent des gravats. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

Ils ont aussi proposé des affiches dans des commerces locaux, fait un travail de plaidoyer auprès des maires et parlementaires, et sont de toutes les manifestations sur le climat. «*Nous ne voulons pas culpabiliser les gens*, précise Laura. *Si beaucoup privilégient Amazon, c'est aussi parce qu'il y a la fin du mois. Ce qu'il faut, c'est convaincre les politiques.*» Pourquoi pas, dans les mois qui viennent, des rassemblements de plus grande ampleur, avec, pour principe conducteur, la non-violence?

Toutes ces critiques n'altèrent pas l'enthousiasme du maire, Joël Bigot, qui voit d'un très bon œil l'arrivée d'Amazon dans sa commune. «*Je raisonne comme maire d'une ville sinistrée, où le taux de chômage est d'environ 16%*, dit-il à Mediapart. *Je veux faire revenir l'emploi sur la commune. Si les conditions de sécurité sur le site sont respectées, s'il n'y a aucun risque pour la population et pour l'environnement, il n'y a pas de raison de s'opposer à ce projet.*»

Lui-même ancien salarié de la raffinerie et ancien syndicaliste, il se dit confiant sur la capacité des syndicats de faire respecter le droit du travail dans la future entreprise, balayant l'argument selon lequel la firme états-unienne fait tout, en interne, pour éviter syndicalisation et revendications sociales face à des postes marqués par **une forte pénibilité**.

Il est pourtant en position minoritaire dans l'agglomération rouennaise, où le conseil métropolitain a voté, l'an dernier, une délibération contre l'installation d'Amazon. À 94 voix contre 23, la communauté de communes a émis un avis défavorable au projet, relevant en particulier «*les risques de pollution terrestre et fluviale ainsi que l'impact immédiat sur l'environnement en cas d'incendie et d'intervention des services de secours*». Le président de l'agglomération et maire de Rouen, le socialiste Nicolas Mayer-Rossignol, s'est lui-même affiché contre la construction de cet entrepôt.

Dans une ville à l'histoire marquée par l'industrialisation et la pollution à grande échelle, l'arrivée d'Amazon vient cogner avec un serpent de mer: celui de la saturation du trafic routier. Depuis des années, il est question de l'aménagement d'une rocade à l'est de l'agglomération afin de la désengorger des poids lourds. La nouvelle majorité politique, une alliance des socialistes avec les écologistes, est toutefois **opposée à ce projet de bétonisation**. Son objectif est de limiter le trafic, plutôt que de lui fournir l'occasion de l'augmenter encore.

L'entrepôt de Petit-Couronne irait précisément en sens inverse: d'après les documents que Mediapart a pu consulter, le projet ne mise que sur le transport routier, alors que le site se trouve en bord de Seine et d'une ligne ferroviaire sous-utilisée.

À Montbert, en Loire-Atlantique, et à Fournès, dans le Gard, **deux projets Amazon** ont été suspendus cet automne. L'un et l'autre touchaient à des espaces naturels, et le second ne se trouvait qu'à quelques kilomètres du pont du Gard, classé au patrimoine mondial de l'Unesco – un environnement qui avait suscité la formation d'une large coalition contre l'installation de l'entrepôt logistique.

Deux recours en justice

À Petit-Couronne, probablement parce qu'on ne peut pas parler de verrue dans un paysage idyllique, la mobilisation est encore balbutiante – même si l'entrepôt doit être, tout autant que les sept autres déjà présents sur le sol français, vecteur de pollution et d'un modèle social dégradant. Et puis, que faire

de ce site en pleine zone industrielle? *«Il faut être inventifs. Pour ramener de l'emploi à Petit-Couronne, on pourrait relancer la production de lin, par exemple. La proximité de la Seine peut permettre beaucoup de choses»*, fait valoir Laura Thieblemont. Le lin a été à l'origine de l'essor industriel de Rouen. *«Nous sommes à un carrefour, entre le port tourné vers l'international et les ateliers de création à Paris...»*

Militantes et militants attendent désormais beaucoup de la justice. Les Amis de la Terre, à la tête du combat contre le déploiement d'Amazon en France, ont engagé deux procédures. L'une, lancée en novembre 2020, est un recours contre le permis de construire et porte principalement sur le risque incendie: le site se trouvant dans le champ des flux thermiques de l'usine Butagaz voisine, la maîtrise d'un départ de feu ne serait pas assurée. L'autre, lancée cinq mois plus tard, est un recours environnemental et porte notamment sur le trafic routier que l'entrepôt va provoquer dans la métropole rouennaise et la non-évaluation de son impact climatique.

Les recours mettent également en avant le fait que l'exploitant du site n'étant pas identifié dans le permis de construire comme dans l'autorisation environnementale, il y a un défaut de sincérité dans l'enquête publique, et l'impact des activités à venir ne peut être évalué avec précision.

Quelle que soit l'issue de ces procédures, personne n'est dupe, dans les milieux militants, de la volonté et des moyens d'Amazon pour continuer d'étendre sa toile dans l'Hexagone. Au Havre, une gigantesque plateforme logistique tout juste sortie de terre attend son locataire et l'investisseur a fait un gros appel du pied à Amazon si l'installation à Petit-Couronne ne se faisait pas. Au total, **depuis 2007**, les services de l'État ont autorisé la construction de sept entrepôts, neuf centres de tri, et 23 agences de livraison pour le compte de la multinationale fondée par Jeff Bezos.

Boite noire

Je me suis rendue à Rouen et Petit-Couronne les 7 et 8 décembre 2021.

J'ai échangé le 13 décembre par téléphone avec le cabinet Clai, mandaté par Amazon pour assurer la communication de l'entreprise auprès des journalistes.

Le cabinet Clai a également indiqué, par voie de mail: *«Comme de nombreuses autres entreprises de e-commerce, nous sommes régulièrement amenés à étudier des opportunités pour développer nos capacités logistiques afin d'améliorer l'expérience des clients en réduisant le temps et la distance nécessaires pour les servir. Cependant, nous n'avons rien à confirmer dans cette région.»*

La société Gazeley-GLP, jointe par téléphone et par courriel, n'a pas répondu à mes questions.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.